

<https://www.pressegauche.org/Greve-des-personnes-tutrices-a-la-TELUQ-Le-SPPTU-rompt-le-silence-pour-retablir>



Grève des personnes tutrices à la TÉLUQ : Le SPPTU rompt le silence pour rétablir les faits

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 30 mai 2019 - Depuis l'adoption du mandat de grève générale illimitée et son déclenchement par le Syndicat des tuteurs et tutrices de la TÉLUQ (STTTU), le 28 janvier dernier, le Syndicat des professeures et professeurs de la TÉLUQ (SPPTU) est demeuré discret, ne souhaitant pas s'immiscer dans le conflit de travail entre le STTTU et la direction de l'Université. Jusqu'à maintenant, le SPPTU s'est gardé de réagir publiquement à la campagne de communication du STTTU, et ce même lorsque cette dernière dénigrerait le travail des professeures et des professeurs. Aujourd'hui, le SPPTU est d'avis que certains faits doivent être rétablis et que les étudiants et étudiantes de la TÉLUQ - qui sont les grands perdants dans ce conflit - doivent être mieux informés au sujet du modèle d'enseignement que l'Université TÉLUQ est en train de mettre en place.

Pour servir au mieux leurs étudiantes et étudiants, les professeurs et les professeures de la TÉLUQ ont choisi, collectivement et collégalement, de s'impliquer davantage dans toutes les tâches d'enseignement et d'encadrement des étudiantes et des étudiants, et ce, à tous les cycles d'études et tout au long de l'année. Aujourd'hui, les professeurs et les professeures assurent l'enseignement et l'encadrement de près de deux tiers de la population étudiante de la TÉLUQ. Autrement dit, près de 13 000 étudiantes et étudiants poursuivent actuellement leurs études à la TÉLUQ et ne sont pas touchés par la grève des personnes tutrices.

« Il est faux de prétendre que, dans ce modèle d'enseignement, les étudiantes et étudiants de la TÉLUQ sont laissés à eux-mêmes, sans aucune forme d'encadrement, explique Anne Renée Gravel, présidente du SPPTU. Au contraire, les étudiantes et les étudiants bénéficieront encore davantage de l'expertise du corps professoral de la TÉLUQ. »

L'embauche de plusieurs professeurs et professeures depuis 2017 a d'ailleurs permis d'accélérer la révision de cours, de bonifier l'offre de cours et de dynamiser ainsi de nombreux programmes. Tous ces professeurs sont actifs en recherche, en service à la collectivité et encadrent des étudiants.

« Si les professeures et professeurs de la TÉLUQ ont fait le choix de s'impliquer davantage dans l'encadrement des étudiants et étudiantes, c'est qu'ils sont convaincus que cela améliorera la qualité de l'enseignement à distance au sein de notre université. Pour le SPPTU, le message est clair : les professeurs et les professeures s'engagent aujourd'hui pour les étudiants et les étudiantes » a déclaré Mme Gravel.

Le SPPTU est d'avis qu'un plus grand encadrement des étudiants et étudiantes par les professeurs et professeures ne doit pas être compris ou présenté comme étant une position contre l'expérience et le professionnalisme des personnes tutrices. Par ailleurs, le SPPTU n'a jamais prétendu à l'exclusivité de l'encadrement des étudiants et des étudiantes à la TÉLUQ, dans le contexte particulièrement exigeant du modèle institutionnel de l'inscription continue. Cependant, l'encadrement individualisé dans ce contexte est favorisé par une interaction directe des étudiants et des étudiantes avec le professeur ou la professeure qui a conçu le cours et qui mobilise son savoir dans la communication pédagogique.

Le SPPTU est d'avis que le temps est venu de dépasser l'ancienne division de l'enseignement et de l'encadrement et d'oeuvrer tous ensemble pour renouveler l'enseignement à distance à la TÉLUQ avec, en tête, la réussite étudiante. C'est pourquoi, il invite aujourd'hui les tuteurs et les tutrices à faire partie de l'approche inclusive et flexible de l'enseignement et de l'encadrement à la TÉLUQ, en collaboration avec les professeurs et les professeures.